



PROPOSITION D'ÉLÉMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE POUR LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT

INTRODUCTION

L'Extrémisme Violent¹ représente une grave menace pour la sécurité des pays et la vie des populations du monde entier. Au fil des décennies, sa forme a évolué et ses effets se font plus meurtriers. À cet effet, les autorités se doivent d'envisager de nouvelles solutions ou de réviser leurs politiques publiques de lutte contre l'Extrémisme Violent.

Depuis la crise du Nord du Mali, il est constaté une baisse de niveau du respect des droits de l'Homme, un accroissement des violences de toutes natures et de toutes formes, une fragilisation de l'Etat par des actes qui relèvent de l'Extrémisme Violent. Tout cela associé à une absence de la sécurité dans certaines localités qui laisse voir des failles et encouragent la désobéissance aux principes des droits fondamentaux de l'Homme. Ces facteurs créent un environnement favorable pour les groupes extrémistes violents.

Au regard du contexte actuel, la loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali, sans le définir, sanctionne des actes précis de terrorisme. Cette loi de 13 articles semble toutefois inadaptée à la situation, sans compter les enjeux qui lui sont inhérents.

Malgré les mesures sécuritaires suggérées par cette loi, le Mali ne dispose pas jusqu'à présent d'une politique nationale de Lutte Contre l'Extrémisme Violent. L'élaboration d'une véritable politique de lutte contre ce fléau, éviterait l'improvisation et donnerait une réponse adéquate face aux facteurs favorisants. Le Gouvernement malien est invité à élaborer dans ce sens une politique publique qui va inclure les aspects socio-culturels, économiques, politiques, sécuritaires et religieux, mettant l'emphase sur la prévention.

À cet effet, du 16 au 19 Février, un atelier des Experts fut organisé, regroupant 27 spécialistes maliens et 2 spécialistes du Niger et du Maroc, de différents domaines, pour discuter des politiques actuelles sur l'Extrémisme Violent et le Contre-Extrémisme Violent, afin de proposer une nouvelle approche qui mettra en phase le rôle de la société civile, le respect des normes internationales des droits de l'homme et déterrer les racines de l'Extrémisme Violent. Cet atelier d'experts a réuni, des religieux, des juristes, des journalistes, des politologues, des spécialistes de l'Extrémisme Violent, du Terrorisme et

¹ Think Peace Mali et TICVE~Building Peace ont adopté pour ce document le concept de la lutte contre Extrémisme violent au lieu de la lutte contre le terrorisme. Parce que La lutte contre l'extrémisme violent est un nouveau paradigme politique qui vise à répondre aux conditions structurelles et sociales permettant le recrutement et la radicalisation à l'extrémisme violent. Contrairement aux approches de lutte contre le terrorisme qui se focalisent sur l'aspect sécuritaire y compris le militaire. La lutte contre l'extrémisme violent met l'accent sur la prévention en se concentrant sur les causes telles que l'injustice, la pauvreté, les tensions ethniques, religieuses, et politique, la marginalisation-avec l'objectif de permettre aux communautés à être plus résilientes face aux conflits et aux recrutements



Contreterrorisme du Mali, du Niger et du Maroc, pendant quatre jours, pour préparer une proposition de politique publique de Lutte Contre l'Extrémisme Violent au Mali.

ÉTAT DU PROBLÈME

L'adoption de la loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali, semble non adaptée suite à plusieurs facteurs:

- Le manque de définition du terrorisme et de l'Extrémisme Violent qui rend difficile l'élaboration et l'application de mesures efficaces pour la lutte contre l'Extrémisme Violent.
- La loi répressive qui ne laisse aucune place à la prévention.
- L'inadéquation de la loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali qui a favorisé la Crise politico sécuritaire du Nord du Mali en 2012, les Enlèvements et séquestrations de ressortissants occidentaux ainsi que les attaques terroristes dans plusieurs localités du Mali y compris le District de Bamako. Ces actes ont tous été revendiqués par les groupes terroristes (Al-Qaida au Maghreb Islamique, An Sardine, Al Mourabitoune ou le Front de Libération du Macina) qui promeuvent la doctrine de l'Extrémisme Violent. Depuis le dernier trimestre de 2015, un nouvel acte de banditisme prend de l'ampleur dans les régions de Tombouctou et Gao avec les enlèvements de véhicules militaires et civils.

Il est noté un impact négatif, de cette absence de politique publique, sur la population, les groupes sociaux et la société de façon générale. Il s'agit sans aucune exhaustivité d'un accroissement de l'insécurité, d'une réduction du pouvoir d'achat des populations, d'une augmentation du chômage et de la délinquance, d'une fracture entre certaines communautés supposées avoir collaboré avec les terroristes, de l'enrôlement d'enfants soldats et de l'aggravation de la famine dans certaines localités.

Spécifiquement, le problème est axé sur les insuffisances de la loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali qui rend favorable la répétition continue des actes terroristes.

Les causes majeures de ce problème sont:

- un contexte différent lors de l'adoption de la loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali.
- l'évolution du terrorisme et des groupes terroristes maliens au Mali.
- le manque de prise de conscience de l'ampleur du terrorisme par le législateur.
- le manque d'anticipation du législateur dans la loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali.

Les 27 experts se sont réunis à Bamako pour répondre à des questions fondamentales :



Quelle politique publique pourrions-nous proposer dans le cadre de la lutte contre l'Extrémisme Violent au Mali? Quel serait l'apport de la société civile dans l'amélioration de la loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali?

POLITIQUES ACTUELLES

La loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali donne les définitions des actes de terrorisme et du financement du terrorisme, qui seront reprises plus tard dans la loi n°10-062 du 30 décembre 2010 relative à la lutte contre le financement du terrorisme, la procédure et les sanctions. Ces lois ont pour objet de déterminer et réprimer les actes de terrorisme et définir le cadre juridique de la lutte contre le financement du terrorisme. Elles ne règlent pas les questions de définition du terrorisme, de cas des civils maliens en situation non conflictuelle et même les attaques de guérillas perpétrées contre les forces armées et de sécurité.

La loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali et le financement du terrorisme, détaillée dans la loi n°10-062 du 30 décembre 2010 relative à la lutte contre le financement du terrorisme, ne facilitent pas leur propre mise en œuvre car elles permettent difficilement l'élaboration d'éléments de politique publique tenant compte des mesures préventives, sécuritaires comme la cybercriminalité, socio-culturelles, du rôle de la société civile, des médias ainsi que de l'éducation.

L'État n'a pas encore envisagé de révision de la loi n° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali. Les limites majeures restent le manque de définition et la prévention.

En Novembre 2015, des individus armés ont pris en otage l'hôtel Radisson Blu de Bamako, faisant environ 20 morts selon le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile. C'était l'attaque la plus importante dans la capitale après celle du restaurant "la terrasse", en Mars 2015. Malgré les mesures sécuritaires de la loi 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme au Mali, le Mali ne dispose pas d'une politique publique de Lutte Contre l'Extrémisme Violent.

À cet effet, Think Peace Mali croit que le Gouvernement malien a besoin d'adopter une stratégie dans ce sens, qui va inclure les aspects socio-culturels, économiques, politiques, sécuritaires et religieux, mettant l'emphase sur la prévention.

THINK PEACE-Mali et TICVE~`Building Peace ont décidé de collaborer pour organiser un atelier des Experts qui a réuni des spécialistes de différents domaines à discuter des politiques actuelles sur l'Extrémisme Violent et le Terrorisme/Contre-terrorisme et proposer des éléments de politique publique qui mettront en phase le rôle de la société civile, le



respect des normes internationales des droits de l'homme et aborder les racines de l'Extrémisme Violent.

SOLUTIONS PROPOSEES :

Compte tenu du problème sécuritaire ainsi que la montée de l'Extrémisme Violent au Mali dû au déficit d'existence d'instruments légaux pour lutter contre ce fléau, nous avons réuni un groupe d'expert provenant de différents domaines (politologues, sociologues, agents de l'armée, maitres religieux, universitaires, société civile ... etc.). Dans le but de proposer une politique publique pour lutter contre l'Extrémisme Violent. Ces propositions se sont axées sur quatre thématiques à savoir :

- **Media et Sociétés Civiles**
- **Education et Religion**
- **Sécurité et droits de l'Homme**
- **Loi et Politique**

Lors de la conception de la proposition de la politique publique de lutte contre l'Extrémisme Violent, nous nous sommes basés sur l'approche participative. En prenant l'avis de spécialistes de différents domaines afin de lutter contre l'Extrémisme Violent depuis la racine. Les présentes propositions ne se sont pas seulement contentées des avis des experts, mais ont également pris en compte le bon côté des lois d'autres pays comme le Niger et le Maroc, elles prennent également en compte la loi malienne pour la lutte contre le terrorisme en incluant l'aspect de la lutte contre l'Extrémisme Violent.

Toutefois, lors du symposium, des représentants du pouvoir décisionnel n'étaient pas présents parmi les participants sachant que leur adhésion était nécessaire. Ajoutons à cela, la validation éventuelle de cette proposition d'éléments de politique publique qui n'implique pas forcément l'application des lois par les exécutés.

La proposition d'éléments de politique publique pour la lutte contre l'Extrémisme Violent a suscité l'intérêt de plusieurs parties prenantes qui la soutiennent. A savoir les experts qui étaient présents et ont contribué à son élaboration et les représentants de l'Assemblée Nationale.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations spécifiques élaborées par les experts qui ont participé au symposium sont les suivantes :

Lois et politique :



- Adapter la conception des actes d'Extrémisme Violent aux réalités maliennes (révision de la loi malienne sur le terrorisme). A titre d'exemple dans la loi actuelle: Acte de violence contre les navires semble inopérant au Mali, car n'ayant pas de mer...etc.) ;
- Prendre des dispositions statutaires au niveau de la fonction publique (fonction publique d'Etat et des collectivités) pour les arabisants ou définir des politiques publiques ambitieuses pour absorber le chômage en leur sein ;
- Opérationnaliser la conférence des Oulémas du Mali en s'inspirant du conseil supérieur des Oulémas du Maroc tout en ouvrant aux autres confessions religieuses ;
- Renforcer le contrôle des frontières et des coopérations étatiques (G5 Sahel) ;
- Créer le cadre juridique pour les écoles coraniques ;
- Adopter une loi spécifique pour réprimer les utilisateurs d'enfants soldats ;
- Traduire les lois dans les différentes langues nationales du pays afin qu'elles puissent être plus accessibles aux populations ;
- Inviter l'Etat à donner des communications efficaces aux populations concernant les présumés terroristes arrêtés et relâchés ;
- Récompenser publiquement ceux qui jouent un rôle important dans la stabilisation et la consolidation de la paix ;
- Promouvoir par l'Etat une idéologie alternative pour la dé-radicalisation ;
- Susciter la vigilance de l'Etat sur les bourses octroyées par certains pays et sur les flux migratoires entre le Mali et des pays aux idéologies extrémistes ;
- Lutter conséquemment contre la corruption au sein des services judiciaires, de sécurité et de défense ;
- Répertorier les écoles coraniques et les medersas sur l'ensemble du territoire ;
- Renforcer le tissu de la cohésion sociale par l'élaboration d'une histoire générale et positiviste du Mali ;
- Réglementer les prêches dans les médias (radios, télévisions, réseaux sociaux) et dans les espaces religieux et proposer des sanctions de contrevenante;
- Prendre des mesures de protection et de prévention contre la diffusion de l'Extrémisme Violent sur les réseaux sociaux ;
- Créer une structure d'accueil des élèves provenant d'écoles coraniques pour leur professionnalisation ;
- Encourager les municipalités à recruter les talibés dans l'exécution des tâches relevant de leurs compétences (curage de caniveau, ramassage d'ordures etc.) ;
- Réglementer la fonction de l'IMAM ;
- Clarifier les missions du Haut Conseil Islamique ;
- Créer un pôle de lutte contre la cybercriminalité et le cyber terrorisme à l'AGETIC² ;
- Renforcer les arsenaux juridiques dans la lutte contre les actes de violation des droits de l'Homme à travers l'utilisation de l'Internet.
- Mettre en place des unités de lutte contre la cybercriminalité et le cyber terrorisme en les dotant de moyens adéquats ;
- Créer un fond de réduction de la fracture numérique pour des activités génératrices de revenu couplé à des actions d'éducation et sensibilisation dans le domaine des TIC³ contre

² Agence des Technologies de l'Information et de la Communication

³ Technologies de l'Information et de la Communication



- l'Extrémisme Violent au profit des jeunes filles et garçons ;
- Accélérer le processus de votation des textes sur le cadre juridique des TIC ;
 - Elaborer une charte d'usage (de moralisation) d'Internet ;
 - Constituer des bases de données dans toutes les structures éducatives pour que tous les citoyens maliens soient identifiés ;
 - Répertorier les cybercafés ;
 - Identifier et contrôler l'accès aux sites Internet véhiculant des messages extrémistes ;
 - Intégrer dans la loi de lutte contre l'Extrémisme Violent les dispositions relatives à la lutte contre le cyber terrorisme.

Sécurité et droits de l'Homme :

- Prendre en compte le volet communication par les autorités (Cas de la France : Fiche S Conception de canevas de communication et de prévention d'Extrémisme Violent) ;
- Former de manière adéquate les acteurs militaires sur les questions de droits de l'Homme. Et faire en sorte qu'il y ait une rétroaction entre civils et militaires par rapport à ces questions ;
- Prévenir et réprimer les actes de violation des droits de l'Homme.
- Diffuser et éclaircir les textes de loi qui régissent les droits de l'Homme. Et veiller à leur application stricte et rigoureuse ;
- Renforcer les capacités opérationnelles des forces armées et de sécurité et celui des services judiciaires ;
- Mettre en place une stratégie qui permettra la collaboration entre les populations et les forces armées et de sécurité ;
- Faire en sorte que les mécanismes, de lutte contre le terrorisme, respectent les droits fondamentaux ;
- Créer une unité spéciale de cyber soldat au sein des FAMA⁴ et des Forces de Sécurité Intérieure.

Medias et Société Civile :

- Canaliser et réglementer les diffusions des médias (surtout en cas de crise) ;
- Conjoindre les efforts des différents acteurs en créant des partenariats (Organisations de la Société Civile, Forces armées et de sécurité, Etat) ;
- Associer tous les acteurs des Organisations de la Société Civile et les communicateurs traditionnels aux différents niveaux d'élaboration, d'exécution et d'évaluation de la stratégie de lutte contre l'Extrémisme Violent ;
- Créer une plateforme en ligne pour l'accès aux informations religieuses (Pour communiquer autour des valeurs de tolérance de l'islam et des lectures plurielles) ;
- Sensibiliser les populations sur les impacts néfastes de l'Extrémisme Violent ;
- Vulgariser les lois au niveau de la population à travers des canaux de communication. (RECOTRADE⁵, médias, sociétés civiles) ;

⁴ Forces Armées Maliennes

⁵ Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement



- Impliquer et responsabiliser les autorités locales, les associations de femmes et de jeunes dans tous les débats concernant l'Extrémisme Violent et qu'ils fassent des restitutions à la base ;
- Créer un espace de communication (tribune) sur les questions relatives à l'Extrémisme Violent ;
- Inciter la société civile à travailler avec les enseignants sur les valeurs de tolérance
- Clarifier les concepts : écoles coraniques, médersas et franco-arabes et clarifier la finalité de chacun de ces concepts ;
- Créer et opérationnaliser un Centre de veille citoyenne sur l'apologie à l'Extrémisme Violent (centre d'appel) ;
- Elaborer un manuel argumentaire religieux sur la culture de la paix dont le contenu serait les passages consensuels dans les livres religieux qui concernent la dignité humaine. (Responsables : Religieux, Oulémas, islamologues, maitres d'écoles coraniques, associations HCI⁶, Imamat, Conférence Episcopale,..). Et disséminer le manuel par le renforcement des capacités des formateurs (puis former des formateurs par localité pour disséminer ces enseignements) ;
- Renforcer la sensibilisation auprès des communautés sur la mendicité des talibés (déconstruire la religiosité de la mendicité, le fait que ce n'est pas une prescription du Coran) ;
- Former les citoyens à une culture religieuse du vivre ensemble et de la tolérance ;
- Informer et sensibiliser sur les effets néfastes de la cybercriminalité ;
- Prendre en compte la déconstruction de l'image héroïque des terroristes dans les médias pour que les enfants n'en fassent pas des héros à imiter.

Education ET Religion:

- Sensibiliser les Chefs coutumiers sur l'Extrémisme Violent ;
- Encadrer, Canaliser et légitimer les maîtres coraniques, les talibés et arriver à les fixer dans leur localité d'origine (cas du Maroc) ;
- Insérer dans le curriculum scolaire et les programmes d'enseignements les valeurs de tolérance, de paix, de citoyenneté et les aspects néfastes de l'Extrémisme Violent ;
- Réserver des financements pour l'éducation non formelle assurée par les ONG⁷ ;
- Accélérer le processus d'institutionnalisation des écoles coraniques ;
- Former les professeurs axés sur la diversité religieuse, la tolérance et la culture ;
- Mettre en place un observatoire religieux de la société civile qui regroupe toute les tendances religieuses (pour la concertation et l'expression des religieux afin qu'ils puissent faire des déclarations communes pour condamner les actes terroristes. Puis leur donner l'opportunité de l'exprimer à travers les medias (cas du Niger)) ;
- Demander au Haut Conseil Islamique de clarifier les conditions de prêches et les sanctions prévues et mettre en place au niveau de toutes les localités de structures pour observer les prêches ;
- Envisager une relecture des textes en la matière pour une insertion graduelle de l'école

⁶ Haut Conseil Islamique

⁷ Organisations Non Gouvernementales



coranique dans le système éducatif à partir du préscolaire ;

- Utiliser les textes religieux de paix et de tolérance pour déradicaliser certains extrémistes religieux ;
- Vulgariser les textes de loi dans les milieux scolaires à travers les programmes éducatifs ;
- Elaborer un programme qui touche les questions culturelles et religieuses et exiger l'exécution de ce programme dans toutes les écoles ;
- Eduquer la jeunesse aux questions religieuses (avec des définitions claires et une compréhension du phénomène de lecture plurielle et des différentes écoles) pour qu'ils aient une vision claire ;
- Elaborer des programmes de formation et de renforcement des capacités des imams. Ensuite, élaborer des programmes de formation à l'attention des auxiliaires qui font le relais entre imams et populations. L'administration donc doit s'assurer de faire le suivi de ces programmes pour qu'il n'y ait pas de dérapage ;
- Avoir une formation de base des enseignants de Medersas et pouvoir faire ces formations en langues locales pour une meilleure appropriation ;
- Accompagner et aider les leaders religieux avec les outils modernes TIC ;
- Instaurer la lecture plurielle des textes islamiques dans les Medersas puis intégrer les programmes de formation sur les questions religieuses dans le programme des institutions de formation des maitres y compris l'Hégire ;
- Concevoir un module sur la conflictualité et l'Extrémisme Violent ;
- Faire une application stricte des textes en matière d'éducation (axer sur le respect du manuel de procédure et la création des écoles), communiquer à ce sujet en expliquant les normes d'existence et les raisons justifiant les sanctions faites aux écoles pour éviter l'amalgame ;
- Revaloriser le principe d'éducation civique en y introduisant un volet sur l'aspect religieux et la promotion de la tolérance ;
- Introduire un cours religieux au choix dans l'enseignement laïc ;
- Articuler l'enseignement religieux avec sa professionnalisation (introduire des formations professionnelles depuis la base) ;
- Adresser des recommandations aux écoles coraniques pour axer leurs programmes d'enseignement sur la professionnalisation ;
- Multiplier les écoles de formation du genre Hégire (Tombouctou) ;
- Vulgariser l'éducation aux TIC ;
- Créer des filières arabes dans les autres instituts de formation des maitres ;
- Créer une direction qui s'occupe spécifiquement des medersas et des écoles coraniques ;
- Enseigner la cybercriminalité dans les écoles.

Conclusion:

Toutes ces recommandations viennent combler un grand déficit en matière de politique publique pour lutter contre l'Extrémisme Violent. Surtout qu'elles touchent tous les différents domaines qui sont susceptibles d'être la raison qui pousse les individus à se



pencher vers l'Extrémisme Violent. Afin de gagner plus d'élans pour la mise en place et la vulgarisation de la présente proposition, différentes mesures seront prises telles que l'organisation d'une conférence de presse, d'une conférence publique et la dissémination de la proposition à travers les réseaux sociaux.

Nous avons constaté des obstacles que nous pourrions rencontrer lors de la mise en place de la proposition des éléments de politique publique pour la lutte contre l'Extrémisme Violent. D'une part, sur le volet légal, le fait qu'il n'y ait aucun cadre juridique, pour lutter contre l'Extrémisme Violent, peut représenter une lacune dans le processus de mise en œuvre de la politique. Et d'autre part, sur le volet politique, l'influence des leaders religieux au Mali pourrait faire en sorte que le pouvoir politique n'ait pas le courage de mettre en œuvre cette politique. Les questions liées à la religion sont très sensibles, par conséquent, ceux qui ont une conception rigide des textes religieux ou des relations qu'il doit y avoir entre Etat et religion peuvent s'opposer donc à cette proposition de politique. Toutefois, il y a lieu de gagner leur influence en associant la société civile et les médias ainsi que les groupes réfractaires à l'amélioration de la proposition.

Dans le cas où la proposition est adoptée, des résultats probants pourraient être vus dès le premier semestre de l'application de la politique. En outre, des changements importants peuvent être remarqués dans le court et moyen terme à savoir la stabilisation et la paix au Mali, l'harmonisation des efforts de lutte contre l'Extrémisme Violent voire la diminution de l'Extrémisme Violent.



COMITÉ D'EXPERTS		
Titre	Noms Prenoms	Profils / Competences
Pr.	Makan Moussa Sissoko	Ancien Ministre du Mali - Président des Associations Maliennes du Droit Constitutionnel
M.	Moussa Sow	Docteur en Sciences du Langage, option Sémiologie - Directeur de Recherche - Ancien Secrétaire General du Ministère de la Culture et du Tourisme
Dr	Kalilou Sidibe	Docteur en droit public et relations internationales - domaine de compétences: Droit international public, Science Politique et Relations Internationales Politiques de sécurité et de défense, gestion des risques non conventionnels et règlement des conflits, interventions militaires et actions humanitaires.
Dr	Mahamadou Konate	Politologue - Expert dans les questions de Paix et Sécurité - Professeur a' l'Ecole de Maintien de la Paix
Dr	Mountaga Diarra	Docteur philologue option linguistique - Chargé d'Etudes et Développement au Cellule d'Appui à la Décentralisation/Déconcentration de l'Education (CAD/DE)/ Ministère de l'Education Nationale
M.	Moussa Traore	Administrateur des Arts et de la Culture au Ministère de l'Artisanat et de la Culture - DEA en population, environnement et développement durable
M.	Abass Fambougory Traore	Journaliste - réalisateur - spécialiste en communication publique
M.	Baba Dakono	Chercheur sur les politiques de développement - Ancien Chercheur a' l'institut d'étude de Sécurité ISS Dakar - Ancien Expert a' la Mission d'Appui aux Réformes Politiques
Col	Lanzeni KONATE	Conseiller Technique au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
M.	Zoumana Fane	Agent au Malian Institute of Research and Action for Peace
M.	Ibrahim Ag MOHAMED	Ingénieur en sciences appliquées - Secrétaire Administratif du bureau exécutif régional du Haut Conseil Islamique a' Gao - Coordinateur des programmes de l'ONG SEAD
M.	Ibrahim Ilasse Maiga	Maitrise en langue et Etudes Islamiques - Recherches en "prêches radiodiffusées et publiques"



Dr	Kawele Togola	Docteur en Anthropologie - Professeur d'Université - Chercheur Universitaire dans les questions de Gouvernance locale, de prévention et gestion des conflits
Dr	Aly Tounkara	Docteur en sociologie de Paris DESCARTES - Chercheur sur les femmes africaines, Islam politique et développement communautaire.
Dr	Harouna Diallo	Docteur en Droit Public - recherche en foncier, en mine et droit de l'homme - Professeur d'Université
Dr	Mohamed Traore	Professeur d'Université
Dr	Boly Hamadou	Docteur en Etudes Orientales - Chef du département de la langue arabe et des études islamiques à l'Université du Sahel
Abbé	Gaston Coulibaly	Abbe à l'Eglise Catholique
Dr	Mariam djibrilla Maiga	Depuis le conflit du Nord du Mali en 1990, elle a initié la création de plusieurs organisations de la société civile dans le secteur de la Paix et de la Sécurité (membre fondatrice du FOFCAO avec siège à Abuja - membre fondatrice de FERFAP avec siège à Kigali - Membre fondatrice de la CONASCIPAL - membre de la commission de travail sur le problème du Nord à la Conférence nationale 1992) - Directeur Exécutif de la CONASCIPAL - Médecin en épidémiologie avec comme thèse la contribution de la planification à l'espacement des naissances en milieu rural.
M.	Salihou Maiga	Président de la Coalition Nationale de la Société Civile pour la Paix et la Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CONASCIPAL), une organisation faitière qui regroupe une vingtaine d'organisations de la Société Civile.
M.	Paul Sangare	Master en Droit en Public - Directeur du Projet du Centre de Promotion des Droits de l'Homme Afrique -
Honorable	Habibou SOFARA	Député ASSEMBLEE NATIONALE - membre de la commission Affaires Etrangères - Chef de village de la ville de Sofara depuis plus de 10 ans
M.	Doumbia Sory Ibrahima	Président de la Coordinateur des comités de Développement des quartiers - Conseiller de Chef de quartier en commune5
Dr	Abdrahamane Toure	Professeur, spécialiste en Gouvernance et Droit de l'homme - ancien Chef de cabinet du Ministère des droits de l'Homme
M.	Ousmane Bamba	Cyber-criminaliste - Directeur de Publication du Journal InfoSept
col	Abdoulaye Sidibe	Ministère de la Défense et des Anciens Combattants
Dr	Souidi Yassine	chercheur qualifié au centre de lutte contre les comportements à risque et l'éducation par pair de la Rabita Mohammedia des Oulémas (Maroc)



Elhadji	Ousseini Mohamed Namadia	Secrétaire Général de l'observatoire religieux -Membre du Réseau international d'étude stratégique sur les conflits en Afrique - Membre de la Ligue des oulémas imams et prêcheurs du sahel - Membre Réseau des artisans de la paix dans le contexte islamique Représentant du Premier Ministre au conseil islamique du Niger - Secrétaire General /Adjoint de l'association islamique du Niger
---------	--------------------------------	---

COMITÉ DE RÉDACTION		
Titre	Noms - Prénoms	Organisme
M.	FOMBA Abdoul Kassim	THINK PEACE MALI
Mme	BENALLA Zineb	TICVE – Building Peace
M.	ALJ Karim	TICVE – Building Peace
M.	BENGALY Kissima	THINK PEACE MALI
Mme	NANTOUMÉ Rahama	THINK PEACE MALI
Mme	Cissé Safia	THINK PEACE MALI
M.	Abdoulaye M. Toure	THINK PEACE MALI
M.	Aboubacar Traore	THINK PEACE MALI
M.	Aboubacrine Ag Aklini	THINK PEACE MALI
M.	DIALLO Thierno M.	THINK PEACE MALI
M.	Toure El hadj Boubacar	Audace Libre Afrique - Mali
M.	FONGORO Mahamadou	Audace Libre Afrique - Mali